

AVONS-NOUS DES DEVOIRS ENVERS NOUS-MEMES ?

proposition de correction

Traditionnellement, on appelle devoirs envers soi-même une certaine catégorie de devoirs distingués des devoirs envers autrui. Ne pas se suicider, développer ses talents naturels, tels sont des exemples de devoirs envers soi. Mais comment peut-on parler de devoir à propos d'un acte qui n'intéresse que le sujet agissant et qui n'implique aucun autre individu ? L'homme est-il propriétaire de lui-même, libre de disposer de lui-même comme il l'entend ou bien se doit-il à lui-même à l'instar de ce qu'il doit aux autres ? Après avoir examiné l'éventualité de son absence, nous montrerons que l'éthique a besoin, pour exister, de supposer le devoir envers soi-même. Nous verrons alors que même la subordination des devoirs envers nous-mêmes aux devoirs envers autrui est insatisfaisante et que seule la morale du respect, telle que Kant en formule les impératifs, permet de sauver l'universalité de la morale et de penser, voire de régler correctement la question.

Si nous n'avons pas de devoirs envers nous-mêmes, ce n'est pas que nous n'ayons aucun devoir, mais plutôt que nous n'avons de devoir qu'envers autrui. Une telle assertion peut être justifiée par l'idée que nous n'avons pas de comptes à nous rendre. Nous devons à autrui par les convenances, par l'honneur, ou encore par l'équité, et nous avons par exemple des devoirs de charité ou de solidarité envers les autres, mais en aucun cas nous ne sommes dans la même situation quand il s'agit de nous-mêmes. En effet, s'il arrive que nous soyons le sujet et le destinataire de l'action, nous acceptons toujours celle-ci et ses conséquences que nous nous pardonnons si besoin est, sans même nous tarauder l'âme tant le reproche semble supposer la dualité et tant paraît absurde l'idée de reproche à soi-même. Nous n'avons pas la même attitude seul et avec les autres et si nous avons des devoirs de politesse envers autrui par exemple, nous n'en avons pas lorsque nous sommes seuls avec nous-mêmes. Le devoir, justifié envers autrui, car imposé de lui à moi, semble vide de contenu et formellement absurde s'il est envers soi. En effet, comment pourrions-nous être celui qui fait l'action et celui qui l'exige ? Comment pourrions-nous être obligés de faire quelque chose quand, dans le même temps, nous pouvons nous autoriser des dispenses ? Le moi ne peut contracter de dette morale que vis-à-vis d'autrui et si, dans un cas donné, il n'a de comptes à rendre qu'à lui-même, il n'en a en fait aucun. Les arrangements entre moi et moi-même se font sans médiation et sont par conséquent très faciles.

Corneille dans *Don Sanche d'Aragon*, fait dire à son héros, « *je sais ce que je suis et ce que je me dois* ». Cet adage, formulation aboutie du concept de « gloire », vertu si chère aux héros de la tragédie classique, est l'indice d'une possibilité de penser les devoirs envers soi. L'Infante, dans *Le Cid*, Phèdre elle-même, ou encore Bérénice chez Racine, sont les incarnations de cette posture existentielle particulière qui consiste à régler sa conduite sur la juste idée de son rang et de sa personne. Dans cette perspective, le moi n'est pas une entité vide de toute substance mais l'incarnation d'un être social et moral auquel l'individu se doit et dont il doit respecter l'intégrité : l'honneur est à ce prix.

Si l'on pose la nécessité des devoirs envers autrui, on pense nécessairement les devoirs envers les hommes. Or, on peut dire, comme le fait Le Senne dans le *Traité de morale générale* que « *le moi est formellement un des hommes, rentrant comme tel dans l'extension de l'humanité et qu'il a par conséquent les droits universels des hommes, mais encore qu'il est pour lui-même le plus prochain des prochains, de sorte qu'il comporte avec lui-même des rapports émotionnels qui fondent des devoirs. C'est évidemment lui qui doit soigner sa santé, commencer son instruction et son éducation* ». C'est alors par une quasi-identité que nous pouvons concevoir les devoirs envers nous-mêmes. Parce que nous avons des devoirs envers les autres hommes, et parce que nous sommes nous-mêmes des hommes, nous nous devons à nous-mêmes comme aux autres. Du même coup, les devoirs envers nous-mêmes découlent directement des devoirs envers autrui et ne peuvent être conçus qu'en fonction d'eux. Plus nous nous devons aux autres, plus nous nous devons à nous-mêmes et il n'y a de devoir envers soi que parce qu'il y en a envers autrui.

Cependant, cette nouvelle conception introduit une dichotomie à l'intérieur de l'individu, comme si celui-ci était autre à lui-même et comme s'il y avait en lui un autrui auquel il se doive par identité avec les autres hommes. Or une telle dualité en l'homme est irrecevable. En outre, penser les devoirs envers soi-même par identité avec ceux envers les autres, c'est assujettir le moi aux autres, et l'en faire dépendre. Si effectivement l'expérience nous apprend que nous avons des devoirs envers nous-mêmes et en même temps des devoirs envers autrui, et si par ailleurs nous ne pouvons pas penser les premiers en fonction des seconds, il nous faut alors trouver une identité commune à nous et à autrui et penser ensuite un devoir unique envers cette identité commune. La constitution de cette identité humaine commune nous permettra ainsi de montrer que l'idée de devoirs envers soi est inséparable de l'idée de devoir tout court (car en tant qu'hommes nous appartenons à cette identité) et que l'idée de devoir envers soi est inséparable de l'éthique.

L'identité commune entre moi et autrui qui permet de fonder et de légitimer l'éthique, c'est la personne, telle que la définit Kant. Il existe des êtres, dit Kant, dont l'existence a une valeur absolue : ce sont les êtres raisonnables, les personnes. Par conséquent, l'être humain, que ce soit moi ou autrui, a une valeur absolue et représente une fin en lui-même et possède une valeur inconditionnelle, *a contrario* de tous les autres êtres. C'est ainsi que Kant dit dans les Fondements de la métaphysique des mœurs : « *Les êtres raisonnables sont appelés personnes parce que leur nature même en fait des fins en soi, c'est-à-dire quelque chose qui ne peut pas être employé simplement comme moyen, quelque chose qui, par conséquent, met une limite à la faculté de chacun d'agir à son gré (et est un objet de respect). Les êtres raisonnables ne sont donc pas des fins simplement subjectives, dont l'existence, effet de notre activité, n'a de valeur que pour nous, ce sont des fins objectives, c'est-à-dire des choses dont l'existence est une fin en soi-même, et même une fin telle qu'on ne peut la remplacer par aucune autre à laquelle celle-ci servirait simplement de moyen.* »

La réflexion kantienne sur la personne est donc décisive car elle permet de concilier l'idée de devoir envers soi et l'idée de devoir envers autrui dans une même réalité. Il est remarquable alors qu'on n'a plus à subordonner le devoir envers soi au devoir envers autrui. Les deux notions se fondent dans celle du devoir envers la personne. On peut même aller plus loin encore : il n'y a plus d'un côté des devoirs envers autrui et de l'autre des devoirs envers soi. Tout devoir envers autrui est du même coup un devoir envers soi-même : le menteur, par exemple, méprise sa propre humanité en ne considérant que comme un moyen sa faculté de communiquer à l'autre. Le mensonge et toutes les infractions au devoir, sont donc des sortes de suicide.

La personne humaine, moi ou autrui, est la mesure et la source du devoir. C'est ainsi que Kant, dans les Fondements de la métaphysique des mœurs, dit : « *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans celle d'autrui, en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen.* » Je ne dois donc jamais faire usage de ma personne comme d'un simple moyen ou instrument. En effet, l'impératif catégorique tel qu'il est formulé ici, s'adresse à l'humanité, qui est présente en moi comme en autrui.

Au terme de cette étude, on voit que la seule façon de penser les devoirs envers soi, sans les subordonner (en les affaiblissant) aux devoirs envers autrui, est de poser la personne humaine comme valeur fondamentale. On constitue du même coup une morale qui permet à l'homme de réaliser pleinement sa plus haute nature, dans la fidélité à une valeur transcendante au moi empirique. L'existence des devoirs envers nous-mêmes, loin de constituer une contrainte, sont alors le signe de notre humanité et de notre nature d'êtres raisonnables, car beaucoup plus qu'à nous-mêmes, c'est à l'humanité de l'homme qui existe en nous que nous nous devons.